



ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

Mercredi le 22 mars 2023 à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Mathieu

Heure	Points	Doc. Fiche
19 h 00	1. Ouverture	
	1.1. Ouverture de la séance	
	1.2. Adoption de l'ordre du jour du 22 mars 2023	X
	1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 1 ^{er} février 2023	X
	2. Interventions du public	
	2.1. Usage des micro-ondes	
19 h 15	3. Affaires pour décision et discussion	
	3.1. Grilles-matières 2023-2024	X
	3.2. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents 2023-2024	X
	3.3. Critères généraux de sélection de la direction d'établissement	X
	3.4. Discussion sur la politique alimentaire	
20 h 00	4. Présentation sans prise de décision	
	4.1. Projet éducatif - Présentation de la démarche	X
	4.2. Suivi du budget de l'école	X
	4.3. Suivi du budget du service de garde	X
20 h 35	5. Rapports	
	5.1. Rapport de la présidence	
	5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel	
	5.3. Rapport du représentant au comité de parents	
	5.4. Rapport de l'OPP et de la fondation	
20 h 55	6. Autres sujets	
	6.1. Questions et demandes des membres du CÉ	
21 h 00	7. Fermeture	
	7.1. Date de la prochaine rencontre	
	7.2. Levée de la séance	

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement

Mélissa Matte, directrice